



École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 27 septembre 2022 à 18h30 à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

Présences :

Caroline Moreau

Hélène Bélisle

Andréane Morissette

Mélanie Quesnel

David Boucher

Pier-Anne Miron Leblond

Gabriel Caissy

Émilie Hamelin

Sylvie L'Heureux

Meagan McCann

Jonathan Décary

Absences :

Marinka Ménard

Audrey Lapointe

Roxanne Gaudreau

Compte-rendu

1. Présences et vérification du quorum

Madame Moreau explique le fonctionnement du conseil d'établissement prend les présences et constate le quorum.

2. Nominations : président(e), vice-président(e), secrétaire et trésorier(ère)

Monsieur Boucher est réélu par acclamation à la présidence. Madame L'Heureux est élue par acclamation en tant que vice-présidente. Madame Quesnel est réélue par acclamation en tant que secrétaire. Elle effectuera le secrétariat et préparera les résolutions. Madame McCann se propose en tant que trésorière et est élue par acclamation.

3. Choix d'un(e) représentant(e) de la communauté

Madame Bélisle est proposée par les membres du conseil d'établissement pour le poste de représentante de la communauté, et considérant le poste à pourvoir comme représentant de la communauté, Madame Bélisle est réélue par acclamation.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 septembre 2021

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour;
Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
En conséquence, il est proposé par Madame Miron Leblond d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 27 septembre 2022, tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ 22-23-01

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 juin 2022

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

Il est proposé par Madame Hamelin d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2022 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ 22-23-02

6. Suivi au procès-verbal

Madame Moreau fait des suivis concernant les travaux qui ont toujours lieu dans l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie, ainsi que par rapport aux ajouts dans la cour d'école, entre autres, la toile d'ombrage qui sera prochainement installée.

Madame Moreau nomme que nous attendons les résultats des derniers tests d'eaux devrait arrivés dans les prochains jours.

7. Intervention du public

Aucun membre du public, et aucune question reçue du public.

8. Mot de la direction

Madame Moreau parle de la rentrée scolaire dans chacun des immeubles. Elle nomme qu'il y a de multiples virus qui se propagent actuellement et que plusieurs membres du personnel et élèves sont absents de l'école depuis quelques jours.

Madame Moreau mentionne que l'équipe de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie ont vécu leur première fermeture d'établissement la semaine dernière, dû à une panne d'électricité.

9. Mot de la responsable du service de garde

Madame Morissette mentionne que l'équipe du service de garde est complète et que les thèmes habituels seront couverts, tels : l'Halloween, Noël, etc. Sinon, la routine habituelle s'installe, malgré le grand nombre d'inscriptions au service de garde. Il y a 134 élèves inscrits à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie et 16 élèves inscrits à l'immeuble Sainte-Marie.

Madame Morissette nomme que plusieurs élèves s'inscrivent aux journées pédagogiques. Lors de la première journée pédagogique, 100 élèves étaient inscrits. Toute l'équipe a bien hâte que tout se place.

10. Mot des enseignants

Madame Hamelin mentionne que tout va bien, même si la clientèle du préscolaire est très jeune cette année. Les élèves sont tout-petits !

Monsieur Caissy est heureux d'intégrer notre équipe et apprécie l'entraide entre les collègues.

Madame Miron Leblond nomme certaines activités qui auront lieu à l'immeuble Sainte-Marie et fait un petit clin d'œil aux ateliers d'art dramatique que Madame Desjardins, spécialiste, qui sont très intéressantes. Monsieur Boucher, ainsi que tout les membres sont très excités par cette annonce.

11. Décisions

11.1 Calendrier des rencontres

Madame Moreau et Monsieur Boucher proposent le guide de fonctionnement et le calendrier des rencontres 2022-2023 qui comprend six (6) réunions.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Monsieur Caissy.

Résolution CÉ 22-23-03

11.2 Règles de régie interne 2022-2023

Madame Moreau fait un survol des règles de régie interne. Madame Moreau propose de reconduire le même budget (750\$) et les mêmes propositions que l'an dernier (frais de gardiennage, frais de secrétariat, etc.).

Ordre du jour en photocopie. Possibilité de faire certaines rencontres en virtuel, au besoin. Cette résolution est proposée par Madame Moreau et approuvée par Madame Hamelin.

Résolution CÉ 22-23-04

11.3 Budget de fonctionnement

Madame Moreau présente le cadre budgétaire du CSSPO. Budget de 750\$ pour le CÉ, dont 350\$ pour le secrétariat.

Madame Moreau propose que les membres se rassemblent pour partager un bon repas et échanger, avec les fonds restants.

Cette résolution est proposée par Madame Moreau et approuvée par Monsieur Boucher.

Résolution CÉ 22-23-05

11.4 Sortie plein air – Immeuble Sainte-Marie

Madame Moreau mentionne qu'il y a des endroits ajoutés à la liste des endroits qui seront visités, entre autres, le barrage du Sault-des-Chats et la Pointe à l'Indienne. Madame Miron Leblond nomme certaines sorties qui auront lieu au courant de l'année.

Madame Moreau mentionne qu'une demande de subvention au LSO a été refait cette année.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Madame L'Heureux.

Résolution CÉ 22-23-06

11.5 Levée de fond – SM et pour les finissants à NDJ

Madame Moreau présente le projet des deux immeubles. Ventes de paniers de fruits et légumes provenant de dons des agriculteurs du coin. Une vente de pâtisseries pourrait également avoir lieu à la condition que tout soit emballé individuellement, afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur dans notre région. Madame Moreau propose que les levées de fond habituelles, telles : Avon...soient aussi approuvées pour cette année.

Cette résolution est proposée par Madame Moreau et approuvée par Monsieur Boucher.

Résolution CÉ 22-23-07

11.6 Activités parascolaires

Cette année, aucune offre d'activités parascolaires n'a été faite pour l'instant. Si des frais s'appliquent, les frais réels seront facturés aux parents.

Cette résolution est proposée par Madame Moreau et approuvée par Madame Morissette.

Résolution CÉ 22-23-08

11.7 Journées pédagogiques

Madame Morissette présente certaines activités qui auront lieu cette année pour le service de garde. Si des coûts s'appliquent, les frais chargés aux parents sont les coûts réels de l'activité proposée. Madame Morissette et Madame Moreau confirment que les élèves du service de garde des deux immeubles participent ensemble aux activités.

Ceci est plutôt un point d'information dans les circonstances actuelles puisqu'il n'y a pas de tableau approuvé pour l'instant, étant donné que tout se passe à l'école uniquement.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Monsieur Décary.

Résolution CÉ 22-23-09

12. Informations

12.1 Comité de parents CSSPO

Madame Ménard est absente, mais Monsieur Boucher mentionne qu'aucune rencontre n'a eu lieu pour l'instant.

12.2 Comité EHDAA CSSPO

Information à venir. La désignation des membres du comité EHDAA sera confirmée lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

12.3 OPP Immeuble Sainte-Marie

Madame McCann prépare actuellement une lettre aux parents. L'OPP de l'immeuble Sainte-Marie compte maintenant 15 membres.

Madame McCann mentionne que la levée de fonds Colle à moi ! va très bien. Plus de 600\$ a été accumulé jusqu'à date. Il ne reste que 3 jours à la campagne de financement.

Les membres de l'OPP organisent une danse de l'Halloween avec l'école Onslow, où des fonds pourront être amassés par la vente de collations et un frais d'entrée pour les participants.

Madame McCann nomme qu'elle travaille en collaboration avec l'OPP de l'école Onslow et celle de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie afin d'arrimer les campagnes de financement. Elle est aussi en communication avec plusieurs représentants ou organisations du secteur, afin d'obtenir des contributions monétaires pour l'école.

Madame Moreau mentionne que l'immeuble Sainte-Marie doit faire plusieurs levées de fonds afin d'obtenir un mince profit...

12.4 OPP Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

Madame Moreau mentionne que les enseignants de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie souhaitent renouveler les outils de références (Eureka, Bescherelles, dictionnaires...).

Madame L'Heureux affirme que l'épluchette de blé d'inde a été un succès. Plus de 200 personnes ont assistés et 240,10\$ ont été amassés. Elle propose l'achat d'un équipement audio ou du moins d'un micro puisque celui disponible ne fonctionnait pas.

Elle nomme que l'OPP cherche un DJ dans le but de planifier une danse de l'Halloween et que la vente de vêtements s'organise tranquillement.

13. Varia

Club des petits déjeuners

Madame Bélisle est heureuse d'annoncer que le Club reprend ses activités normales et habituelles, avec des repas chauds. Elle mentionne que la première commande est arrivée aujourd'hui, donc le Club débutera la semaine prochaine.

Madame Bélisle nomme qu'il y a un problème de logistique au niveau de l'arrivée des élèves avec les sacs à dos, puisque les élèves ont seulement 15 minutes pour s'organiser et déjeuner. Madame Hamelin propose une solution...il reste à voir si cela pourrait fonctionner.

Un rodage sera fait dès mardi pour voir quelle organisation fonctionne le mieux pour tous.

Entente avec le Conseil de la Fabrique

L'entente reste sensiblement la même quant à l'utilisation du stationnement de l'église, en autant que l'école déneige le stationnement et l'accès avant. Madame Bélisle mentionne qu'un luminaire pourrait être installé dans le stationnement arrière de l'église. L'école peut également utiliser l'église à d'autres fins qu'en cas d'urgence.

14. Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur Boucher propose la levée de l'assemblée de la séance ordinaire à 19h37.

Caroline Moreau
Directrice

David Boucher
Président